

[Números](#) > [Número 09 \(enero-diciembre 2010\)](#) >

## De la région « coloniale » à la région actuelle. Modes d'approche et affinages successifs

Jean-François Troin<sup>[\*]</sup>

### Resumen

*En este artículo se abordan los conceptos de región, regionalización e identidad regional. Se propone examinar dichos conceptos desde diferentes enfoques y ver hasta qué punto encaja con la antigua y la nueva organización administrativa de Marruecos. Para ello, se pretende desvelar las diferencias que hay entre el nivel político en el tratamiento de la cuestión y las propuestas que fueron fruto de las reflexiones de los geógrafos actuales. En definitiva, se trata en gran parte cuestiones y temas tratados en el libro *Maroc. Régions, pays, territoires* (2002), cuya coordinación corrió a nuestro cargo.*

**Palabras clave:** Marruecos; región; regionalización; identidad regional.

### Abstract

*This article addresses the concepts of region, regionalization and regional identity. Intends to examine these concepts from different approaches and see how it fits with the old and the new administrative organization of Morocco. For this, we intend to reveal the differences between the political level in the treatment of the issue and the proposals of geographers today. In conclusions, these issues and topics have been covered in the book *Maroc. Régions, pays, territoires* (2002), coordinated by us.*

**Keywords:** Morocco; region; regionalization; regional identity.

Région, régionalisation, identités régionales sont des thèmes de plus en plus débattus au Maroc. Mais selon les milieux, les institutions, les disciplines, on n'utilise pas les mêmes critères pour cerner, définir et ensuite gouverner et aménager une région. En remontant seulement à la période coloniale, nous nous proposons d'examiner les différentes approches de cette notion de « région », puis de voir sa transcription dans l'administration du Maroc indépendant, de relever les écarts entre les contenus régionaux prônés par les politiques et ceux issus de la réflexion des géographes d'aujourd'hui. Nous reprenons ici en grande partie des thèmes évoqués dans l'introduction de l'ouvrage collectif *Maroc. Régions, pays, territoires* (2002)<sup>1</sup> que nous avons coordonné.

Ce faisant, nous mettrons l'accent sur des affinages de plus en plus forts dans les découpages régionaux, mais aussi sur des permanences dans ce qui constitue le socle des régions. Comment alors concilier ces évolutions et ces continuités pour définir des « identités régionales » coïncidant le mieux possible avec la vie, les mobilités et les aspirations des populations qui habitent ces territoires ? Nous ne pourrions proposer que des pistes de réflexion.

## De quelle région parle-t-on?

### La région « naturelle », une géographie physique dominante

Dès 1922, dans un ouvrage réédité plusieurs fois, notamment en 1933, deux géographes du Protectorat. G. Hardy et J. Célérier<sup>2</sup> présentent une division simplifiée du Maroc en six grands ensembles régionaux qui ne sont en réalité que des portions physiques de l'espace marocain selon leur topographie ou leur situation géographique. Les termes choisis pour les désigner sont significatifs :

- La « région du Nord » englobant le Rif et les rivages de la Méditerranée,
- Le « bassin du Sebou » défini d'après l'espace parcouru par le fleuve et ses affluents,
- La « meseta marocaine » ou Maroc Central, plateaux du môle central,
- Les « chaînes de l'Atlas », dans leur ensemble, pour souligner la barrière montagneuse,
- Le « Maroc oriental », vague espace de confins allant jusqu'à l'Algérie,
- Le « Maroc saharien » englobant tout le grand Sud du pays.

Plus de vingt ans après (1948), ce découpage est repris par Jean Célérier<sup>3</sup> lui même, avec une subdivision un peu plus poussée du Maroc central et des chaînes atlasiques, mais la présentation régionale demeure grossière ; elle relève plus de l'exploration que de la définition de régions géographiques, elle évoque des préoccupations stratégiques bien plus qu'une analyse raisonnée des territoires. M. Naciri<sup>4</sup>, analysant les liens entre la vision géographique de J. Célérier et G. Hardy et la politique coloniale, a pu parler de « science appliquée » à la colonisation.

Cette domination des aspects physiques, cette conception de la région comme purement « naturelle », un espace d'où les hommes sont absents, vont perdurer au delà de la période coloniale puisque l'on retrouve encore des appellations de ce type pour désigner les grands ensembles régionaux dans le manuel de Géographie de J. Martin et *alii*<sup>5</sup> en 1964 et dans le livre *Géographie de l'Afrique du Nord-Ouest* de J. Despois et R. Raynal<sup>6</sup> en 1967.

### La région, espace des « genres de vie » : une découverte tardive des ensembles humains

La notion de « genres de vie », notion plus que concept, car l'utilisation qui en sera faite sera des plus floues, a été lancée par le créateur de la géographie humaine française, Vidal de la Blache, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et exposée dans un article célèbre de 1911<sup>7</sup>. Mettant l'accent sur les modes de vie, de travail, de production, de déplacements des populations pour leurs activités de culture ou d'élevage, elle est présentée comme un facteur d'explication, entre autres, de la différenciation des contrées. Max Sorre<sup>8</sup> (1880-1962), fidèle élève du maître, la reprendra mais en en proposant une redéfinition élargie en 1948. Malgré cela, les « genres de vie » seront condamnés en France au début des années 1950, notamment et vigoureusement par Pierre George, mais ils seront importés au Maroc avec un décalage temporel.

Ainsi, un manuel réalisé par trois professeurs de lycée et un instituteur de Casablanca<sup>9</sup> paraîtra en 1949, regroupant en cinq ensembles les facettes de la vie régionale

marocaine :vie montagnarde, vie présaharienne, vie des plaines, vie littorale, vie urbaine. L'accent est mis sur les activités, l'opposition entre villes et territoires des tribus est affirmée.

En 1952, René Raynal, de formation géomorphologique, dans un article de la revue *Hespéris*<sup>10</sup>, dont le titre apparaît innovant, distingue ainsi des régions de montagnards sédentaires, des pays à économie agricole variée marqués par la colonisation (enfin !), des plaines atlantiques céréalières, un littoral atlantique déjà urbanisé, des massifs à économie pastorale. Voilà enfin la présence de l'homme sur l'espace, des modes de vie, et une préoccupation économique qui entrent sur la scène de la régionalisation.

Toute cette période coloniale est marquée par une vision duelle du Maroc, les analyses régionales mettant l'accent sur les oppositions : villes/tribus, Maroc « utile » (des colons) implicitement opposé à un Maroc « inutile » réservé aux indigènes, *blad es siba* face au *blad al maghzen*, régions berbérophones isolées des régions arabophones, villes démarquées du *blad* (de la campagne), espaces sous contrôle civil assez clairement délimités par rapport aux territoires sous contrôle militaire aux limites bien plus floues. Cette vision dichotomique va évidemment influencer les découpages régionaux et la conception des types de régions marocaines.

### **La «région à vocation agricole», un découpage affiné pour inventaires économiques**

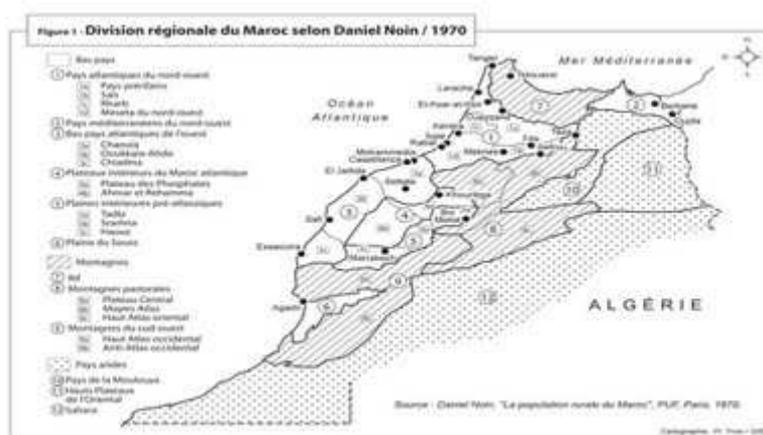
Dès l'Indépendance, un souci de meilleure connaissance des potentiels et des productions agricoles se manifeste dans les ministères concernés. Ceci suppose un regroupement de statistiques dans des cadres régionaux délimités. Ainsi, en 1957, J. Couleau<sup>11</sup> présente pour le Ministère de l'Économie Nationale un « Essai de découpage du Maroc en ses diverses régions naturelles » : le pays est subdivisé en 44 unités, s'approchant de ce que l'on appellerait aujourd'hui des « pays », ensembles plus petits que les régions, bien typés, souvent centrés sur un chef-lieu.

En 1962, est lancée une vaste « enquête à objectifs multiples » destinée à établir un diagnostic exhaustif du Maroc à partir de 16 unités régionales qui ont des appellations « physiques » (Haut Atlas, Basse Moulouya), « historiques et humaines » (Doukkala, Sraghna), « d'économie rurale » (plaines céréalières, montagnes pastorales). La méthodologie régionale est encore hésitante, le poids des héritages de l'administration précédente sensible, mais on cherche à mieux cerner les spécialisations agricoles des espaces régionaux.

Ce sera la même recherche « technique », la même vision « statistique » et la même reprise de terminologies et de dénominations antérieures qui guideront l'enquête agricole permanente lancée en 1963. Cette lourde opération permettra de recueillir chaque année à partir de 23 régions cette fois, des données précises sur les productions et les rendements agricoles, à partir de l'impôt agricole, le *tertib*. Le découpage part ici de besoins techniques et statistiques, il est assez polyvalent, il s'enracine peu dans l'histoire.

Enfin, en 1970, paraît la thèse d'un géographe, Daniel Noin<sup>12</sup>, consacrée à la population rurale du Maroc. L'auteur propose une division régionale du pays en 12 grandes régions qui deviennent 24 avec leurs subdivisions. On notera que l'on reste toujours ainsi dans une fourchette allant de 12-16 à 23-24 unités, mais les découpages s'affinent, ils prennent un aspect fonctionnel même s'ils sont encore assez hétérogènes dans leurs principes. La carte de D. Noin combine ainsi appellations « physiques » traditionnelles et

quelques noms d'ensembles tribaux. On ne peut alors que rester prisonnier de démarches antérieures. La recherche des « vocations agricoles » aboutit donc à affiner les découpages antérieurs, à les spécialiser, à leur donner une finalité. Mais une lacune de taille ressort immédiatement de ces découpages en « espaces agricoles » : l'ignorance absolue des villes qui, dans les années 1960-1970, sont pourtant à la tête des grands flux d'échanges, animatrices de régions et supports d'une hiérarchie spatiale et démographique qui va aller en s'accusant.



## Découper ne suffit pas

### Le découpage tribal : quelles motivations pour le Protectorat ?

Parallèlement à ces découpages régionaux quelque peu techniques, il y en eut d'autres sous le Protectorat, d'ordre plutôt ethnologique, visant à cerner les contours des espaces tribaux et à les hiérarchiser en fractions, tribus, confédérations. Nous ne nous risquons pas à en faire une approche historique, laissant cela aux historiens plus compétents, mais nous allons tenter d'en analyser les traductions sur le plan spatial et de voir leurs influences possibles sur la définition d'entités régionales.

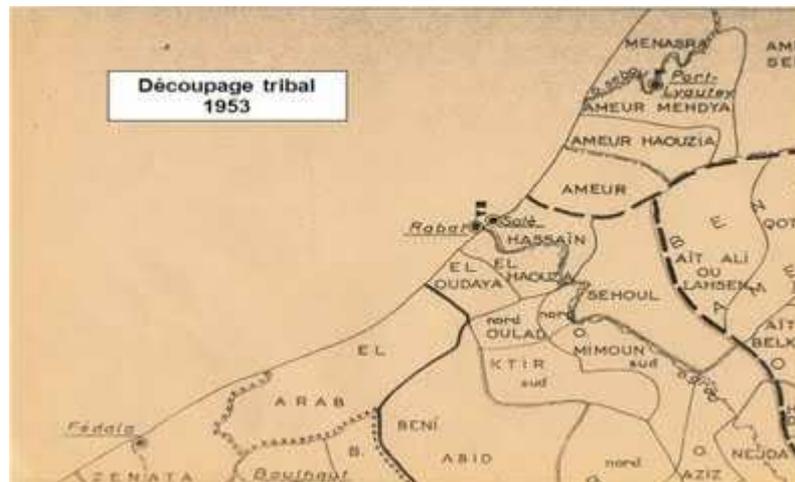
Les motivations du Protectorat pour la reconnaissance d'ensembles tribaux sont certainement complexes et non dénuées d'arrière pensées. Essayons d'en démêler quelques unes, ce qui nous aidera à comprendre pourquoi la région moderne a tant de mal à émerger.

Il y a d'abord *une recherche de légitimité* des espaces tribaux. En reconnaître l'existence et les contours, c'est ensuite mieux pouvoir contrôler les territoires, c'est aussi établir des hiérarchies (par exemple entre petits groupes berbérophones et vastes confédérations arabophones). N'est-ce pas le principe du « diviser pour régner » ?

Il y a également le souci de *coller aux réalités du peuplement, de la composition des finages, des modes de vie* (tout particulièrement dans les zones de nomadisme et semi-nomadisme). Les tribus peuvent constituer des sous-régions par leur taille, leur homogénéité, leur utilisation de terroirs complémentaires, tous éléments que l'on redécouvrira plus tard après l'Indépendance. Ici, c'est l'identité ethnique qui est privilégiée et l'on sait que cela peut conduire à révéler certains antagonismes. Cherchait-on à les utiliser ?

Un autre souci de l'occupant est *d'encadrer et de figer ces espaces tribaux* : délimiter,

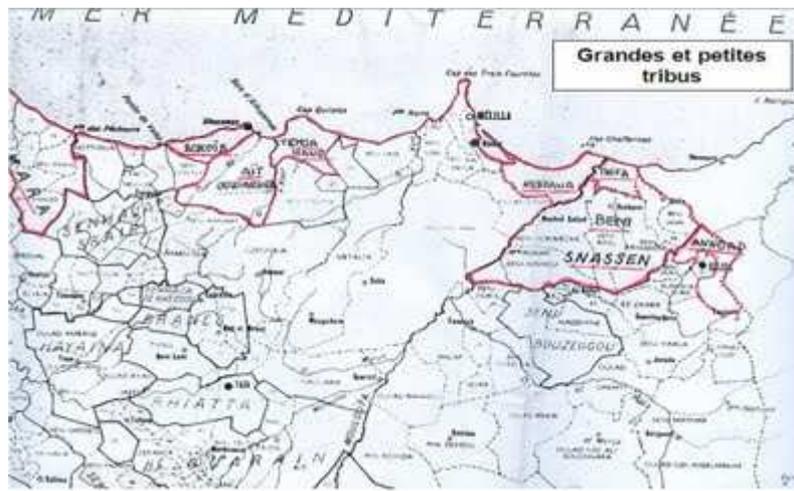
dessiner des frontières, créer un cadre qui soit stable, alors que des siècles durant la mobilité tribale a été la règle. Ceci se perçoit bien dans la systématisation de divisions géographiques à l'intérieur des territoires de tribus : Oulad Ktir nord et sud, Oulad Mimoun nord et sud autour de Rabat, comme le montre par exemple cette carte de 1953.



Cette forme de « tribu/sous-région » redevient lors de l'Indépendance une base importante pour l'administration des collectivités locales. Ensemble façonné par l'histoire, ayant sa personnalité propre, ses traditions, ses réseaux de notabilités, ses alliances et ses conflits, la tribu est une assise essentielle pour les administrateurs du Maroc indépendant. Ceci explique peut-être la publication en 1958 de cette carte des tribus, que d'aucuns auraient pu juger anachronique. Y apparaissent de grands ensembles spatiaux : Chaouia, Doukkala, la trilogie Zaër, Zemmour, Zaïan à l'arrière plan de Rabat, sur lesquels on aurait pu calquer le tracé des provinces.



Mais il existe une grande hétérogénéité des surfaces tribales (grandes et petites tribus), des peuplements (espaces à forte densité ou sous-peuplés) et on a bien souvent du mal à constituer des ensembles homogènes, équivalents, symétriques et ayant des problématiques communes : sur cette carte du Nord-Est apparaissent ainsi l'étendue des Beni Snassen, débordant largement de la montagne où les géographes les ont cantonnés, face à la petite tribu des Trifa étroite mais très peuplée. De même, les Aït Ouriarhel, patrie d'Abdelkrim, opposent leur territoire montagneux aux *douars* rares aux Tamsamane voisins, fort nombreux et tournant complètement le dos à l'Oued Nekkour qui les sépare : la division provinciale reprendra totalement, à juste titre, cette coupure dont nous avons constaté la profondeur et la permanence en étudiant les souks.



Dans le découpage régional de 1997, on constate le retour de la tribu dans les appellations retenues pour certaines régions officielles. C'est une reconnaissance, mais elle ne suffit pas cependant à cerner, caractériser, personnaliser la « région moderne » ; elle en constitue un élément majeur, identitaire, mais pas total.

### **Le découpage en territoires administratifs : un maillage sans cesse resserré depuis l'Indépendance**

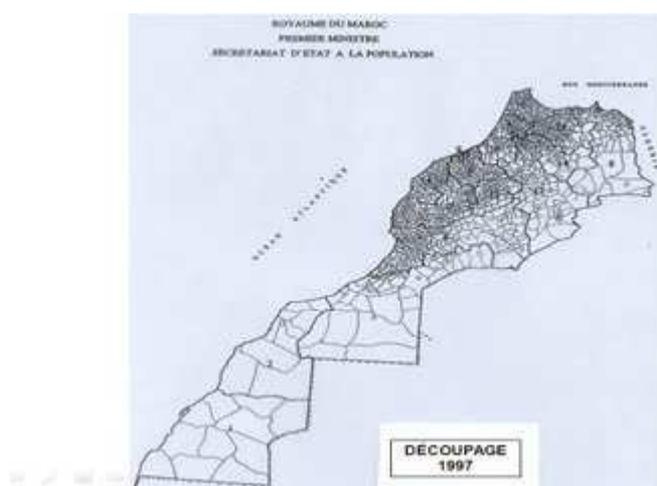
Au moment de l'Indépendance, le Maroc hérite des subdivisions administratives du Protectorat que rappelle la carte de 1956 : sept grandes régions dans la zone sud, celle de l'ex-Protectorat français, quatre dans la zone nord, ex-espagnole, et un territoire international autour de Tanger. Ce découpage à larges mailles correspond à des espaces de commandement (provinces et cercles). On note que les provinces sont disposées en oblique à partir du littoral, chevauchant les reliefs, certaines sont immenses comme celle de Marrakech allant de Safi au Sahara. Dans la zone ex-espagnole, le Maroc indépendant hérite de 4 cellules successives adossées à la côte rifaine et englobant la montagne intérieure : Jbala, Chaouen, Rif, Quart. Dans les deux cas, on ne peut que relever le souci des colonisateurs de contrôler les espaces intérieurs à partir de bases littorales, voire de villes non maritimes mais bien reliées au littoral comme Fès, Meknès et Oujda. Cet héritage de dispositions territoriales transversales va peser lourd dans l'organisation ultérieure de l'espace administratif marocain.



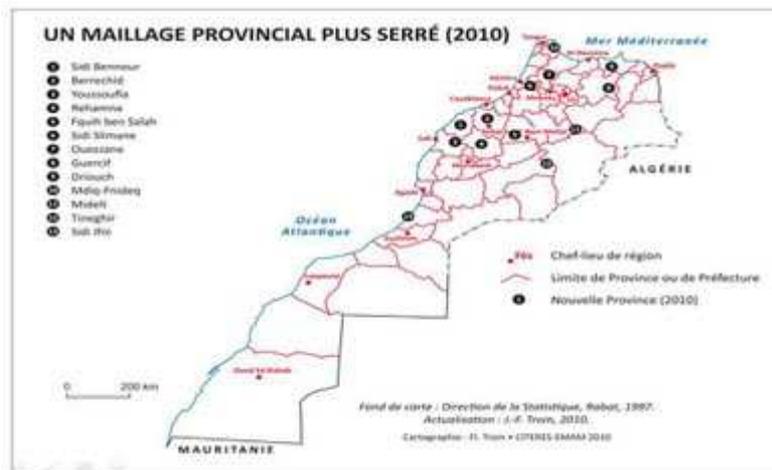
Adopté quelque peu dans l'urgence en 1956, ce découpage va être affiné par un maillage plus serré que l'on retrouve sur la carte de 1960 : 15 provinces et une préfecture indépendante autour de Casablanca. Des provinces « intérieures » naissent (Taza, Beni Mellal), les provinces étirées de Fès, Meknès et Marrakech sont amputées de leur partie sud pour donner naissance à des provinces présahariennes nouvelles (Ksar-es-Souk devenue aujourd'hui Errachidia, Ouarzazate), un peu comme si le fil historique qui liait les capitales du Nord au Sahara était rompu. Un maillage plus fin, un recentrage autour de chefs-lieux intérieurs semble ainsi privilégié.

En 1989, le découpage a été encore subdivisé, le quadrillage s'est accentué (40 provinces, 9 préfectures, 2 wilayas). Les provinces sont plus homogènes en superficie, seules les provinces sahariennes qui ont été ajoutées présentent du fait de leur faible peuplement de très grandes dimensions. Ce maillage administratif semble mieux coller aux réalités locales, comme le montre par exemple la création de la province de Taounate ou de celle d'Errachidia. Mais, il ne s'agit en fait que d'un redécoupage d'entités antérieures destinées au commandement et non de régions ou sous-régions voulues pour traduire des organisations humaines particulières ou des soucis de développement.

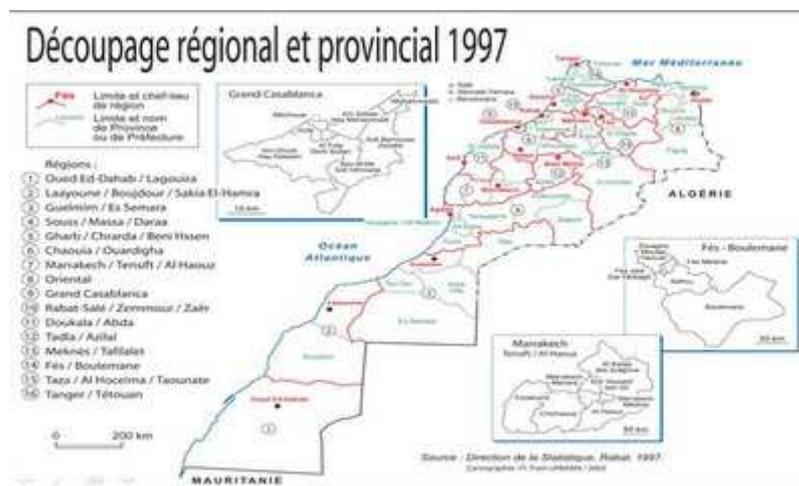
Enfin, en 1997<sup>13</sup>, une profonde refonte administrative consacre un découpage national en 16 régions, 44 provinces, 24 préfectures et 10 wilayas. Le nombre des communes (celles-ci ont été créées par décret (dahir) en 1959 et se sont multipliées depuis) a doublé et dépasse les 1500, créant sur la carte un véritable chevelu, attestant d'un maillage fin, hiérarchisé et d'un contrôle administratif resserré.



Ce maillage va continuer à s'affiner puisqu'un ensemble de 13 nouvelles provinces a été récemment mis en place à travers tout le pays. De petites villes comme Driouch dans le Nord-Est ou Sidi Ifni dans le Sud-Ouest viennent ainsi d'être désignées capitales de province, ce qui va renforcer leur développement urbain, mais ce qui symbolise surtout leur promotion comme relais officiels de l'État et donne à leur petite région un poids et une lisibilité inespérés.



Le trait le plus marquant de l'organisation administrative de 1997 est l'officialisation de 16 régions qui ne sont plus comme auparavant des regroupements économiques commodes (c'était le cas des 7 régions définies en 1971 par l'État, des sortes de « régions de programme » sans attributs de décision ni de gestion) mais de véritables sous-ensembles de la nation dotés de pouvoirs et de gestions autonomisés. La carte permet de noter que la numérotation des régions commence par les provinces sahariennes récupérées et se termine à Tanger : il y a là plus qu'un symbole. Elle montre aussi que l'on a intégré des appellations tribales pour certaines régions, notamment les régions 5, (Gharb-Chrarda-Beni Hassen), 10 (Rabat-Salé-Zemmour,Zaër) ou 11 (Doukkala-Abda). Elle révèle le vague persistant de la dénomination de la région 8 toujours nommée « Oriental », un espace de marge dont on n'a jamais su trop que faire.



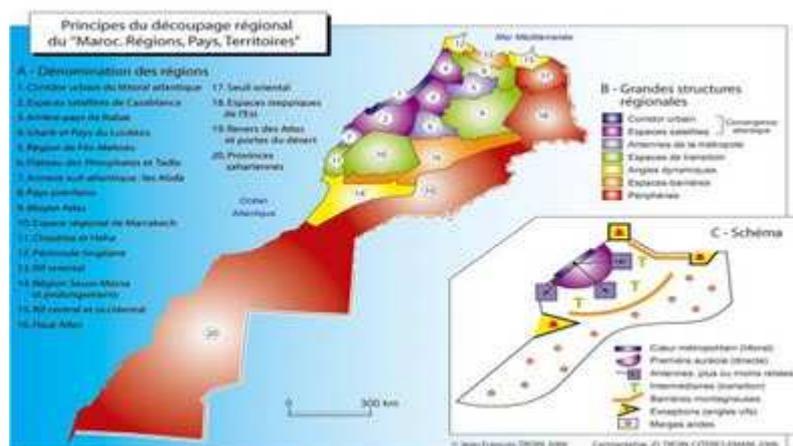
Quoi qu'il en soit, un pas concret vers la régionalisation a été franchi. Mais pour autant, ces régions officielles sont-elles pleinement satisfaisantes en termes d'identités humaines, de bassins de vie, de flux et d'échanges internes et externes ? C'est une question que doit se poser le géographe, qui n'a certes pas les mêmes préoccupations que l'acteur politique, mais qui reconnaît dans la région un espace vivant, homogène, hiérarchisé, ayant sa propre dynamique.

### Recherche d'une « région géographique » : fonctionnelle, polarisée sur les villes, intégrant la vie de relation

En utilisant des critères et des outils d'analyse scientifiques, nous pouvons essayer de cerner une « région géographique » cohérente dont les contours coïncident au mieux avec les bassins de vie des habitants. Cette région sera fonctionnelle, c'est-à-dire marquée par

un peuplement humain homogène et des activités dominantes. Les potentiels économiques y seront différenciés permettant des relations de complémentarité entre sous-espaces. Les villes assureront une polarisation définissant des zones d'influence et, plus largement, elles dessineront par leur groupement des armatures urbaines plus ou moins étoffées. Des réseaux de villes associant grandes agglomérations et villes satellites seront ainsi reconnus. Les flux, les échanges, les mobilités des hommes seront mis en relief et feront de la vie de relation un élément déterminant du dynamisme régional.

Appliquant cette méthodologie, nous constatons assez vite que des distorsions existent entre territoires fonctionnels et territoires officiels (administratifs) et que nos régions ont alors des orientations et des structurations différentes. Nous prendrons seulement deux exemples. Le législateur a maintenu, reprenant des critères historiques, une nette séparation entre les régions de Fès et Meknès, alors qu'une intense vie relationnelle se développe entre les deux villes. N'y aurait-il pas lieu de réorienter ces deux découpages en tenant compte de ce binôme urbain ? Autre cas : une région Taza-Al Hoceïma-Taounate a été dessinée en 1997 ; elle est assez composite et associe des villes et des sous-espaces qui échangent fort peu entre eux. Ne faudrait-il pas ici se baser plutôt sur des flux longitudinaux qui rattachent traditionnellement Taza à Fès et Al Hoceïma à Tétouan pour redessiner des ensembles orientés Est-Ouest ? De simples adaptations, tenant compte des réalités fonctionnelles, pourraient permettre de faire mieux coïncider les grands axes de la vie humaine et économique avec l'orientation des territoires administratifs.



C'est dans cet esprit que nous avons proposé en 2002 une division du Maroc en 20 régions géographiques (*op. cit.* voir note 1), soumises à la critique et à de possibles adaptations. Cette division est basée sur un modèle centre-périphérie et sur l'utilisation d'un gradient dégressif depuis le littoral atlantique. Le cœur national est constitué par la « convergence atlantique » de Casablanca au Gharb, d'où se détachent des antennes de la zone métropolitaine, certaines dotées d'une forte personnalité et de polarisations intérieures comme la région de Fès-Meknès. Puis viennent des espaces de transition en profonde transformation, s'insérant de plus en plus efficacement dans l'espace national voire mondial (Marrakech). Le poids des facteurs naturels ne pouvant être nié dans les zones montagneuses, des régions-barrières (Atlas, Rif) sont bel et bien désignées. Sur le revers de ces dorsales montagneuses, des espaces excentrés, périphériques, mais pas forcément dépourvus de dynamisme constituent les marges du système. Enfin, entrant en contradiction avec ce modèle de gradient décroissant, trois régions font exception à la règle ; nous les avons appelées « angles dynamiques » du fait de leur localisation et de leur vitalité. Ce sont la péninsule de Tanger, la région de Nador et l'ensemble du Souss-Massa ou arrière-pays d'Agadir.

Telle quelle, cette structuration de l'espace marocain ne saurait avoir la prétention d'orienter une organisation régionale du pays. Elle est, comme tous les modèles précédents, imparfaite, elle vise simplement à faire réfléchir et à repenser via d'autres critères les composantes des identités régionales.

## Affinages, permanences, redéfinitions

Des observations précédentes nous pouvons tirer quelques remarques en guise de conclusion :

- la région est une notion changeante dans le temps. Elle évolue, elle ne peut être définie par des critères intangibles, déterminés une fois pour toutes et appliqués mécaniquement,
- ses limites spatiales sont variables : les découpages successifs des espaces administratifs ont pour effet de réduire son étendue et donc l'emprise de leur autorité. Mais en même temps, ces découpages valorisent les territoires nouvellement promus par prélèvement de circonscriptions sur sa superficie antérieure,
- les composantes de la « région moderne » sont de complexité croissante, car le développement économique multiplie les facteurs de polarisation et les vecteurs de la mobilité,
- les régions ont à la fois une identité « interne », issue de leur histoire, de leur peuplement, de leurs traditions, mais aussi une identité « externe » qui est définie et reconnue par les habitants de l'extérieur qui leur attribuent une certaine forme de personnalité,
- enfin, les régions sont soumises à des flux de concentration/dilatation : il y a des régions en expansion (la zone d'influence d'Agadir) et des régions en rétrécissement (l'espace directement commandé par Marrakech) du point de vue de leurs zones d'attraction locale.

Ainsi, l'apparition de nouveaux maillages administratifs redistribue les potentiels d'activité, bouleverse les cadres anciens dans un souci d'affinage. La mondialisation crée de nouvelles hiérarchies, propulse des régions quelque peu effacées, voire atones, au rang d'espaces dynamiques et même conquérants (la région tingitane, la zone d'Essaouira, le pays d'Ouarzazate).

Mais, en même temps, des permanences dans le poids historique, les traditions, les modes et habitudes de vie, ainsi que la durabilité des anciens hinterlands urbains (on pense au Fahs de Tanger, au Saïs de Fès, au Haouz de Marrakech) maintiennent de solides enracinements.

Cerner les « identités régionales » devient donc un exercice complexe, faisant appel à de multiples critères et obligeant à de permanentes redéfinitions. Mais cet exercice est nécessaire si l'on veut que la régionalisation ne soit pas qu'une simple décentralisation, si l'on souhaite que soit reconnue la « personnalité » des territoires, si l'on admet qu'une certaine autonomie de gestion soit nécessaire à ces régions, si enfin on convient de leur accorder les moyens d'exercer une réelle gouvernance.

Mais nous atteignons là les limites de notre sujet et nous passons donc le relais aux orateurs suivants, qui ont la charge de traiter de ces aspects, beaucoup plus politiques et donc plus sensibles, aspects qui seront traités par nos collègues marocains.

## Références

TROIN, J. F. (sous la dir. de) (2002), *Maroc. Régions, pays, territoires*, Maisonneuve et Larose, Paris, et Tarik édit., Casablanca, 502 p., 67 cartocartes, dont 8 pl. couleurs. Contributions de M. Berriane, A. Guitouni, A. Kaioua, A. Laouina, M. Naciri et J.F. Troin, Cartographie de F. Troin.

HARDY, G. et CÉLÉRIER, J.(1933), *Les grandes lignes de la géographie du Maroc*, 3<sup>e</sup> édition, 1933, 210 p. Cartes.

CÉLÉRIER, J. (1948), « Maroc », pp. 93-140 in GUERNIER E. (dir.) : *Encyclopédie coloniale et maritime*, 4<sup>ème</sup> édition, Éd. France-Empire, Paris.

NACIRI, M. (1984), La géographie coloniale, une « science appliquée » à la colonisation. Perceptions et interprétations du fait colonial chez J. Célérier et G. Hardy, in VATIN J.-C. (dir.), *Connaissances du Maghreb. Sciences sociales et colonisation*, pp. 309-344, Éd. du CNRS, Paris, 436 p.

MARTIN, J. et alii (1964), *Géographie du Maroc*, Hatier, Paris et Librairie Nationale, Casablanca, 256 p.

DESPOIS, J. et RAYNAL, R. (1967), *Géographie de l'Afrique du Nord-Ouest*, Payot, Paris, 570 p.

VIDAL DE LA BACHE, P. (1911), Les genres de vie dans la géographie humaine, *Annales de Géographie*, N° 112, Armand Colin, Paris, pp. 289- 304.

SORRE, M., (1948), *Les fondements de la géographie humaine*, tome 2, Paris, 608 p.

JOLY, F., AYACHE, A., FARDEL, J. et SUECH, L. (1949), *Géographie du Maroc*, Delagrave, Paris, 168 p.

RAYNAL, R. (1952), *Quelques aperçus géographiques sur l'évolution des régions humaines au Maroc*, Hespéris, N° 39, Rabat, pp. 147-164.

COULEAU, J. (1957), *Essai de découpage du Maroc en ses diverses « régions naturelles »*, Ministère de l'Économie Nationale, Rabat, volume ronéo, 1 carte h.t.

NOIN, D. (1970), *La population rurale du Maroc*, 2 vol., PUF, Paris, 279 et 342 p.

Royaume du Maroc, Premier Ministre, Secrétariat d'État à la population, Direction de la statistique (1997), *Code géographique par région*, Rabat.

[\*] Université de Tours